



## PLAN DE PROTECTION SOUS COVID19

### SWISS ORTHO CLINIC

Ramuz 106 - Prieuré 13

1009 Pully

#### RAPPEL DES REGLES D'HYGIENE GENERALES DE L'OFSP

- Garder ses distances - au moins 2 mètres - partout dans le cabinet, excepté pendant le soin
- Se laver soigneusement et régulièrement les mains au savon
- Éviter tout contact inutile, comme se serrer les mains
- Tousser ou éternuer dans un mouchoir jetable, ou dans son coude

#### SUPPORTS D'INFORMATIONS ET AFFICHES INDIQUANT LE COMPORTEMENT A ADOPTER

- Ils sont affichés de manière bien visible dans les deux locaux - entrée, salle d'attente, salle de sport, et à tous les étages.
- Ils sont également indiqués sur notre page Web Swiss Ortho Clinic
- Les rappeler aux patients lors de la prise de rendez-vous

#### TRIAGE DES PATIENTS AVANT LA PRISE DE RENDEZ-VOUS - INFORMATIONS

- Aucun.e patient.e présentant des symptômes du coronavirus ne doit se présenter au cabinet. Il convient de poser des questions aux patients, d'attirer leur attention sur le fait qu'ils ne doivent pas se déplacer s'ils sont malades et de leur demander d'annuler leur rendez-vous en temps voulu s'ils développent des symptômes
- Les symptômes qui attestent d'une contamination au COVID19 sont : toux, fièvre, frissons, difficultés respiratoires, douleurs articulaires ou musculaires, perte de l'odorat et du goût, lésions cutanées
- S'ils sont malades les informer qu'ils doivent se placer en auto-isolément,

conformément aux consignes de l'OFSP.

- S'assurer que le/la patient.e ne fait pas partie des «personnes à risque»
- Aucun accompagnant ne doit rester dans le cabinet. Il doit quitter le cabinet pendant le rendez-vous, ou respecter les consignes d'hygiène et de distance
- Fournir des informations sur les masques de protection individuelle (les patients peuvent en porter s'ils le souhaitent)
- Demander à chaque patient d'arriver à l'heure de son rendez-vous et pas en avance

## TRAITEMENT DES PERSONNES A RISQUE

- Les personnes à risque doivent rester à la maison dans la mesure du possible
- Font partie des personnes à risque:
- Les personnes de plus de 65 ans
- Ainsi que les personnes présentant les maladies suivantes:
  - hypertension,
  - maladies cardiovasculaires,
  - maladies respiratoires chroniques,
  - diabète
  - maladies/traitements affaiblissant le système immunitaire ou
  - cancer faisant l'objet d'un traitement médical.

## FLUX DE PATIENTS

- Décaler les heures de rendez-vous des différents thérapeutes lors de la planification
- Inciter les patients à venir à l'heure de leur rendez-vous pour ne pas avoir à attendre dans la salle d'attente
- Réduire les temps d'attente
- Garder un temps suffisant entre chaque patient pour aérer la salle et la désinfecter.
- Inviter chacun à la prudence si des personnes sont amenées à se croiser dans les couloirs
- En appeler à la responsabilité individuelle de chaque patient.e, et de chaque collaborateur

## ENTREE ET SALLE D'ATTENTE

- Un produit désinfectant pour les mains est mis à disposition à l'entrée (et dans chaque pièce)
- Chaque patient.e doit obligatoirement se laver les mains ou se les désinfecter en arrivant au cabinet
- Nous avons réduit le nombre de fauteuils de la salle d'attente pour s'assurer qu'ils soient bien espacés de 2 mètres.
- Nous avons retiré les journaux et magazines de la salle d'attente
- Nous avons mis en place une paroi protectrice en plexiglas à l'accueil
- Mise à disposition de sur-chaussons
- Nous avons réalisé des marquages au sol afin que les patients entrent et sortent par un accès différent
- 2 personnes maximum dans la salle d'attente

## SALLES DE SOINS - RAMUZ 106

- Un produit désinfectant pour les mains est mis à disposition dans chaque salle
- Chaque patient.e doit obligatoirement se laver les mains ou se les désinfecter avant d'entrer dans la salle
- Puis il/elle doit mettre un masque
- Aérer les pièces entre chaque patient, au moins 10 minutes
- Désinfecter les surfaces et les objets ayant été en contact avec le patient, après chaque rendez-vous.
- Désinfecter régulièrement les poignées de portes, les WC, les interrupteurs etc..
- 1 seul patient par salle de soins
- 2 patients maximum dans la salle de gymnastique

## CENTRE DE REEDUCATION ET RENFORCEMENT MUSCULAIRE - PRIEURE 13

- La salle de renforcement musculaire est accessible uniquement aux patient.e.s disposant d'une ordonnance médicale spécifique.
- Mesures d'hygiène
  - Un produit désinfectant pour les mains est mis à disposition à de nombreux endroits dans la salle

- ▶ Chaque patient.e doit obligatoirement se laver les mains ou se les désinfecter en entrant dans la salle
- ▶ Puis il/elle doit mettre un masque
- ▶ Mise à disposition de sur-chaussons
- ▶ Désinfecter les parties des machines qui ont été en contact avec les patients après chaque passage
- Respecter la distanciation sociale de 2 mètres
- En appeler à la responsabilité individuelle de chaque patient.e
- Planifier les rendez-vous pour qu'il n'y ait pas plus de 2 personnes par cercle de machines, avec un maximum de 13 personnes dans la totalité de l'espace

## TRAVAIL AU DOMICILE DES PATIENTS

Toutes les mesures d'hygiène des mains, de port de masque, de distanciation si possible, et de port de sur-chaussures doivent être également appliquées dans le cadre du travail au domicile des patients

## MATERIEL DE PROTECTION DES COLLABORATEURS

- Tous les collaborateurs doivent porter un masque de protection, et plus particulièrement les thérapeutes pendant les soins à une distance inférieure à 2 mètres
- Ils doivent systématiquement se désinfecter les mains ou les laver au savon avant de toucher leur masque et après l'avoir manipulé, et les thérapeutes avant et après chaque patient
- Compter 1 masque par jour et par collaborateur, voire 2
- Ils doivent utiliser leur masque de manière exemplaire.
- En cas de blessures aux doigts, les couvrir ou porter des gants de protection
- Attacher les cheveux. Moins les cheveux tombent sur le visage et moins nous sommes tentés de toucher le masque ou le visage

## MATERIEL DE PROTECTION DES PATIENTS

- Tous les patients doivent porter un masque de protection tout au long du soin
- Ils doivent systématiquement se désinfecter les mains ou les laver au savon avant de toucher leur masque et après l'avoir manipulé

- Il/elle peut se présenter au cabinet avec son propre masque, sinon nous lui en fournirons un
- Nous devons enseigner à chaque patient.e sur la manière de poser et d'enlever son masque de façon correcte, selon directives OFSP

## VETEMENTS DE TRAVAIL DES THERAPEUTES

- Porter des vêtements qui peuvent être lavés à 60°C au moins, à l'aide d'un détergent classique
- Les vêtements doivent être changés une fois par jour et être portés exclusivement au cabinet.

## MESURES D'HYGIENE - NETTOYAGE

- Mise à disposition de gel hydroalcoolique dans toutes les pièces
- Éviter de porter des bagues, des bracelets, et des montres
- Savon liquide et linge jetable pour se sécher les mains
- Désinfection systématique et adéquate du matériel, des instruments de travail et des surfaces fréquemment touchées Ne pas partager les tasses, les verres, la vaisselle ou les ustensiles ; rincer la vaisselle à l'eau et au savon après usage
- Nettoyage régulier des poignées de porte, des boutons d'ascenseur, des rampes d'escalier, des machines à café et autres objets qui sont souvent touchés par plusieurs personnes.
- Nettoyage approfondi des locaux 3 fois par semaine par une équipe professionnelle
- Aération des pièces entre chaque patient, et au moins 10 minutes 4 fois par jour

## COLLABORATEURS

- Nous avons mis en place des horaires de travail et de pause décalés
- S'ils présentent des symptômes de maladie respiratoire grave, les collaborateurs doivent rester chez eux et se rendre chez leur médecin ou aux urgences après s'être préalablement signalés par téléphone

- Les collaborateurs particulièrement vulnérables - notamment dans le domaine administratif - pourront travailler depuis leur domicile
- Éventuellement être amenés à faire un travail de substitution approprié à salaire égal

Fait à Lausanne le 27.04.2020